



Trèbes.

N° 34/2026

Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le 21/04/2026
ID : 011-211103973-20260413-34_2026-DE

FOLIO 97

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE TREIZE AVRIL, les membres du conseil municipal de la commune de Trèbes se sont réunis en salle du Conseil Municipal, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-12 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de la convocation du Conseil Municipal : 10 avril 2026

PRÉSENTS : M. MÉNASSI, MAIRE.

MMES. MM. CARBONNEL. GARINO. MAYNARD. OLLAGNIER. GALY. LAROCHE Adjoints.
MMES. MM. BILLECI. SANCHEZ. LASGOUZES. LAFON. DE PRADO. BEAUREPAIRE. DEZARNAUD.
HERNANDEZ. BIAUNÉ. DIEDRICH. PIEDRA. QUESNEL. GRAVES. CASTANS. SAINT-ANDRÉ. PEIX.
MITAIS. AZAÏS.

ABSENTS EXCUSÉS :

MME DE FREITAS
MME NICOLAÏ
MME MEDVES
M. SENTENAC

PROCURATIONS :

MME DE FREITAS à MME GALY
MME NICOLAÏ à M. QUESNEL
MME MEDVES à M. le Maire
M. SENTENAC à M. CARBONNEL

Madame Nathalie BILLECI a été désignée secrétaire de séance

OBJET : Adhésion à l'association Acteur du Canal du Midi

VU le code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT que l'association « ACTEUR CANAL DU MIDI » a pour objet la valorisation et à la connaissance du canal des deux mers, en facilitant et en renforçant les échanges de connaissances et l'entraide entre les adhérents ; que le canal du Midi représentant un fort enjeu pour le développement culturel et touristique de Trèbes, la commune a intérêt à devenir adhérente ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

